



ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ÉCLAIRAGE

Dossier de partenariat 2019



Association à but non lucratif, l'Association française de l'éclairage (AFE) agit pour la compréhension et la prévention des effets de la lumière sur l'Homme et l'environnement. Elle représente la France dans les instances de normalisation nationales et internationales et ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

www.afe-eclairage.fr – afe@afe-eclairage.fr

SOMMAIRE

L'éclairage en France	p.4
Le marché de l'éclairage	p.5
L'AFE, plus de 90 ans d'histoire	p.6
L'association	p.7
Au service des professionnels et collectivités	p.8
Ses missions	p.9
Ses outils	p.10
Éclairer juste	p.11
Devenir partenaire	p.12
Devenir membre associé	p.13
Devenir partenaire institutionnel	p.14
Devenir partenaire associé	p.15
Devenir partenaire stratégique	p.16
Ils sont déjà partenaires de l'AFE	p.17
Contacts	p.18

L'ÉCLAIRAGE EN FRANCE



POURQUOI UNE ASSOCIATION SUR L'ÉCLAIRAGE ET LA LUMIÈRE ?

Si 80 % des informations que nous recevons quotidiennement passent par la lumière et l'éclairage, leur influence ne se limite pas à notre vision. La lumière et l'éclairage conditionnent profondément notre santé (croissance, myopie, sommeil...), notre sécurité (ex : la quasi-totalité de la population présente une baisse de l'acuité visuelle de nuit à partir de 50 ans...) et notre vie économique (productivité, chiffres d'affaires...). L'Association française de l'éclairage a été fondée pour définir les meilleures pratiques issues du terrain en la matière et garantir le bien des usagers.

LA MOITIÉ DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC FRANÇAIS

Les adhérents de l'AFE, publics et privés, gèrent plus de 5 millions de points lumineux, soit plus de la moitié du parc d'éclairage public en France

POURQUOI LA FRANCE DOIT-ELLE PRENDRE SON ÉCLAIRAGE EN MAIN DÈS AUJOURD'HUI ?

- Parce que la science de l'éclairage et de la lumière a considérablement évolué
- Parce que les nouvelles technologies nous ont fait entrer dans une nouvelle ère
- Parce que la capacité à limiter l'impact environnemental n'a jamais été aussi grande
- Parce que l'énergie va être de plus en plus chère

LE MARCHÉ DE L'ÉCLAIRAGE

Les chiffres de l'éclairage



9,5 millions

de points lumineux d'éclairage public étaient recensés en 2015, soit une augmentation de 30 % en 15 ans.

Rapport 2018 du Conseil Général de l'environnement durable - «A la reconquête de la nuit»



4 millions

Ce sont les tonnes de CO² rejetées chaque année pour rien par les installations tertiaires obsolètes (80 % des installations actuelles sont non conformes);



90 %

A partir de 50 ans, la quasi-totalité de la population présente une baisse des capacités visuelles, nécessitant une adaptation de l'éclairage;



60 %

du parc d'éclairage public français composé de lampes au sodium, pour 30 % de lampes à vapeur de mercure et 10 % de LED.

Rapport 2018 du Conseil Général de l'environnement durable - «A la reconquête de la nuit»



90 millions

C'est le nombre de luminaires urbains en Europe dont 75 % ont plus de 25 ans.



7

C'est le nombre moyen de points lumineux installés dans les projets d'éclairage en 2017.



91 %

des 2,16 millions de luminaires routiers vendus en Europe (28) sont destinés au remplacement d'installations existantes.

Commission Européenne -2018

Le marché de l'éclairage



100 milliards \$

C'est la part de ce que pourraient représenter les LED en 2020 sur le marché mondial.



1 milliard €

C'est ce que les collectivités devront investir dans les années à venir du fait des réglementations françaises et européennes, quelle que soit la durée d'éclairage pratiquée.



23 %

C'est le nombre de luminaires ballons fluorescents qui devront être remplacés dans les 28 pays européens dans les années à venir.



35 %

La part de marché des lampes LED pour l'éclairage des bâtiments passerait ainsi de 35 % en 2017 à 61 % en 2020.



9 milliards €

C'est ce que coûterait la rénovation complète du parc urbain français.



400 millions €

C'est ce que dépensent les collectivités locales en France pour leur éclairage extérieur.



92 %

La part des collectivités de plus de 5 000 habitants ayant entamé des démarches de ville intelligente.
Syntec numérique 2018

L'AFE, 90 ANS D'HISTOIRE

Depuis plus de 90 ans, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association loi 1901 à but non lucratif qui agit pour la compréhension et la prévention des effets de la lumière sur l'Homme et l'environnement. Ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

L'AFE assure une veille sanitaire par un Collège de médecins et chercheurs (Collège Santé de l'AFE) sur les effets de la lumière sur l'Homme et sur la biodiversité. A partir de ces travaux, l'AFE définit des recommandations reprises dans le code du travail. Elle participe aux travaux nationaux et est régulièrement sollicitée par les médias pour s'exprimer sur les sujets des effets de la lumière sur l'Homme.

Ses partenariats avec des organismes comme l'Institut de la Vision et l'AsnaV lui permettent de travailler sur des sujets aussi variés que les limites acceptables de luminance au travail, la DMLA, la relation lumière et Alzheimer, la déficience visuelle et l'accessibilité, les troubles du sommeil, les nuisances lumineuses...

RÉGLEMENTATION ET NORMALISATION

L'AFE définit des recommandations, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur, reprises dans le Code du travail et dans les textes officiels. Elle apporte également son expertise dans les travaux nationaux (Santé, CEE...).

L'Association française de l'éclairage représente la France dans les instances de normalisation nationales (AFNOR) et internationales (CEN et CIE, via le CIE-France). Elle assure ainsi la Présidence de la Commission « Eclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures ».

COLLECTIVITÉS, INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS

Collectivités (deux groupes dédiés et composés uniquement des responsables éclairage des collectivités françaises, élus, syndicats d'énergie...), institutions, Etat et professionnels sont réunis au sein de l'AFE pour partager leurs retours d'expériences et les meilleures pratiques. Son ancrage territorial, via ses 15 délégations en région, permet à l'association de fédérer et de travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur les meilleures pratiques de l'éclairage issues du terrain dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

Une approche mise en exergue via les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale©, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNCCR - Territoires d'énergie, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récyllum et Lux, la revue de l'éclairage.

Enfin l'Association regroupe les chercheurs et techniciens nationaux et internationaux qui lui donnent une expertise scientifique et technique reconnue.

FORMATION ET ORIENTATION

L'AFE dispense des formations qui sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emplois en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur. Respectant la charte de neutralité de l'Association, ces formations, référencées Datadock, sont dispensées aux acteurs publics et privés.

L'AFE aide également les jeunes à s'orienter et s'insérer professionnellement ainsi qu'à maîtriser les nouvelles technologies. Elle a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

L'ASSOCIATION

Les collèges et groupes de travail de l'AFE

Représentante de la France dans les instances de normalisation européennes et mondiales (CEN et CIE, via le CIE-France), l'AFE a créé plusieurs groupes de travail et de veille, dont :

Une branche médicale, **le Collège Santé**, qui regroupe chercheurs, médecins... et assure une veille sanitaire sur la lumière et ses effets sur l'Homme.

Le groupe AFE Métropoles, qui rassemble les responsables éclairage public des grandes métropoles françaises afin d'extraire des retours d'expériences de terrain, notamment sur les nouvelles technologies.

Le groupe AFE Collectivités, qui réunit les responsables éclairage public des petites (à partir de 3 500 habitants), moyennes et grandes collectivités françaises, urbaines comme rurales.

Le CIE-France, comité miroir de la Commission Internationale de l'éclairage (CIE).

Le Collège Lumière Naturelle de l'AFE, qui a pour objectif de donner des clés de compréhension et des exemples d'application pour encourager l'utilisation de la lumière naturelle dans les bâtiments.

La Présidence de la Commission « Eclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures.»

Nos valeurs

ÉCLAIRER JUSTE

La juste quantité de lumière, là et où il faut, quand il le faut.



NEUTRALITÉ & INDÉPENDANCE

La charte éthique de l'association et ses statuts exigent la neutralité et l'indépendance afin de défendre l'intérêt général.



PARTAGE

L'AFE se mobilise pour regrouper, expliquer et diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage.



OUVERTURE

L'association est ouverte aux échanges avec toutes personnes ou organismes souhaitant participer à la construction et diffusion des bonnes pratiques de l'éclairage.



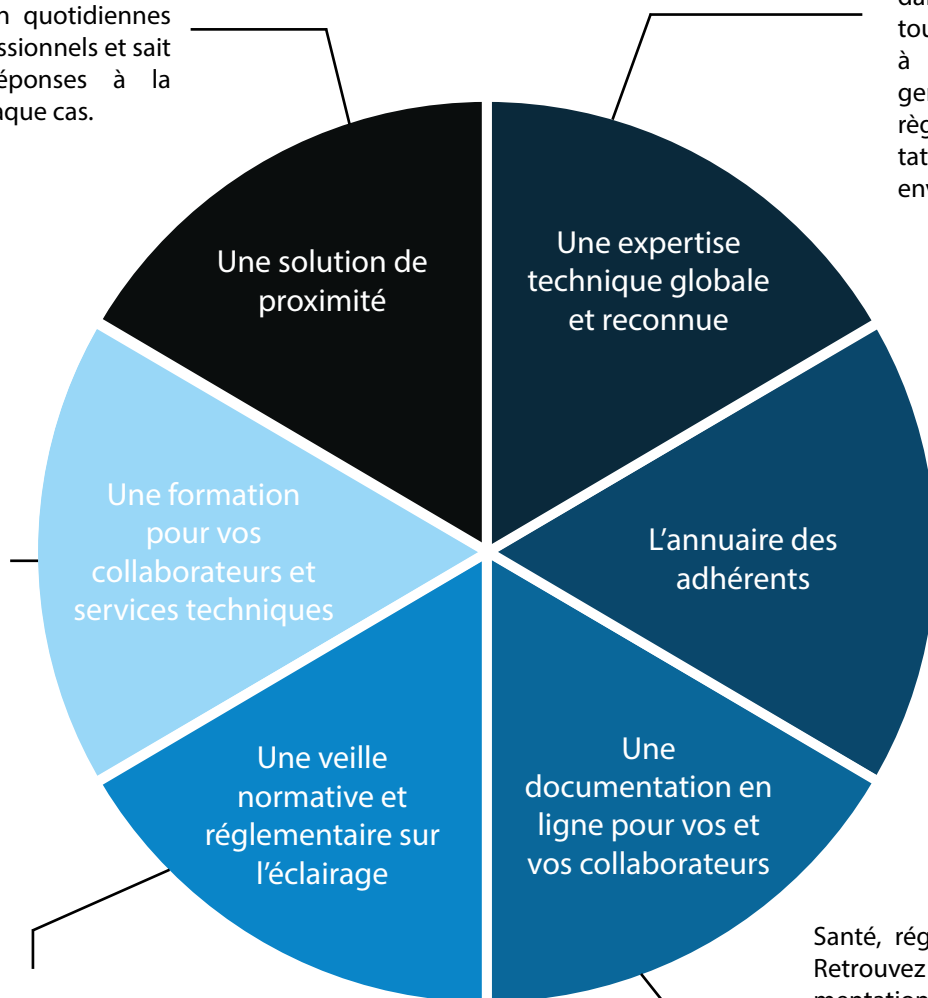
L'AFE, au service des collectivités et professionnels depuis 1930

L'AFE, à travers ses 15 centres régionaux, connaît les problématiques de terrain quotidiennes des élus et professionnels et sait adapter ses réponses à la spécificité de chaque cas.

L'AFE propose depuis plus de 90 ans de transmettre son savoir-faire et son expertise indépendante au service de tous afin de les aider à répondre aux exigences normatives, réglementaires, qualitatives, budgétaires et environnementales.

L'AFE dispose d'un centre de formation agréé et dont les formations sont utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

L'AFE, via sa production écrite, réalise une veille informative, technique et réglementaire sur l'éclairage. Les nouvelles réglementations et normes font l'objet de fiches synthétiques explicatives. Des Points de vue sont également régulièrement édités sur les questions clés (Point de vue commun AFE/Ministère sur les relevés aériens, les LED de substitution en éclairage public...).



SES MISSIONS

L'association centre ses actions pour l'intérêt général autour de quatre axes : informer, organiser, former et guider la jeune génération. Ses différentes actions sont pensées pour aider chaque public : les décideurs et gestionnaires, les professionnels et le grand public.



INFORMER

Les guides et recommandations de l'AFE sont utilisés comme référence dans les textes et documents officiels. L'association édite plusieurs documents (Points de vue techniques, fiches synthétique, vidéos, posters, guides et recommandations...) répondant aux problématiques de chaque public. Pour le grand public, des outils spécifiquement créés expliquent les fondamentaux de l'éclairage et répondant aux questions : comment choisir une lampe ? Quel éclairage, pour quelle pièce ?... Ces informations sont concentrées, entre autres, dans une vidéo pédagogique gratuite, le E-learning.



FORMER

L'AFE a créé un centre de formation : le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE). Le CFPE est un centre de formation agréé depuis plus de 40 ans (décret qualité 2017 inclus) délivrant des formations diplômantes et qualifiantes, dont le contenu est élaboré par l'AFE avec les professionnels publics et privés de l'éclairage. Une garantie d'expertise et de neutralité qui vaut aux formations du CFPE d'être utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

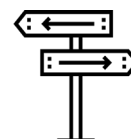


ORGANISER

Chaque année, l'AFE organise et participe à une cinquantaine d'événements partout en France : des conférences, mais aussi des colloques avec les collectivités, les professionnels... afin d'être au plus près de la réalité de l'éclairage. Pour chaque sujet, l'AFE dépêche des experts reconnus dans leur domaine de compétences.

Tous les deux ans, l'association organise les Journées nationales de la lumière de l'AFE.

Rassemblement de tous les acteurs (Etat, élus, institutionnels, professionnels...), ces journées livrent un état des lieux de la science, des enjeux et du quotidien de l'éclairage. C'est LE rendez-vous biannuel de l'éclairage et de la lumière.



GUIDER LA JEUNE GÉNÉRATION

Parce que la pénurie en matière de formation et d'aide à l'orientation pour les jeunes dans le domaine de l'éclairage est importante, l'AFE a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

Elle accueille également les jeunes membres dans chacun de ses centres régionaux.

SES OUTILS



Solidifier et pérenniser vos compétences, votre image et votre visibilité

- Entrer dans le réseau de compétences et de savoir-faire de l'éclairage et rencontrer les acteurs publics et privés de l'éclairage dans un cadre neutre et indépendant
- Participer à la régulation - par les bonnes pratiques - de l'éclairage et de ses métiers
- Bénéficier du sérieux de l'association et de sa réputation auprès des acteurs de l'éclairage (base documentaire, événements...)
- Bénéficier des informations dont vous avez besoin au quotidien (veille réglementaire, tendances du marché...) et qui vous offrent un avantage dans votre domaine.
- Valoriser vos actions (retours d'expériences...)

L'AFE, UNE FORTE VISIBILITÉ

- Des partenariats forts : Salon des Maires et des Collectivités Locales, ESR-Récylum ...
- Un réseau professionnel de plus de 1 000 membres
- Plus de 3000 abonnés à la newsletter de l'AFE
- Une centaine d'articles par an, dont plusieurs médias à grande audience : France Info, France 3, Les Echos, BFM TV, Le Moniteur...
- Des centres régionaux, au plus proche de vos préoccupations et disponibles toute l'année
- Des Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale ©, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNC-CR, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récylum et Lux, la revue de l'éclairage qui mobilisent les maîtres d'ouvrage publics et privés.



DES ÉCHANGES DE COMPÉTENCES

Un échange de compétences et des retours d'expériences :

- Des informations en avant-première (lumière bleue...)
- Des fiches synthétiques éditées toute l'année (ex : les fiches synthétiques à destination des élus ont été distribuées à plus de 30 000 exemplaires dans les collectivités)
- Des Guides édités toute l'année
- Des Recommandations et des Points de vue pour vous aider à y voir plus clair
- Des explications de normes et réglementations



DES ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS

Des événements professionnels adaptés : une cinquantaine par an

- Des conférences thématiques et techniques
- Des salons et colloques avec nos experts
- Des formations spécifiques pour tous niveaux de connaissance
- Les Journées nationales de la lumière de l'AFE, qui ont lieu tous les deux ans. Réputées pour la qualité de leurs conférences et des échanges entre participants, les prochaines JNL de l'AFE auront lieu à Strasbourg en octobre 2020.

ÉCLAIRER JUSTE

Sans lumière, pas de vision. Au-delà de son aspect économique, l'éclairage impacte la société quotidiennement. Éclairer juste, c'est prendre en compte tous ces impacts afin de gérer son éclairage de la manière la plus adaptée possible, sans privation ni abus. C'est consommer moins, mieux et intégrer tous les aspects de la lumière, pour un éclairage raisonné au service de l'Homme. Ces principes sont les fondements des actions de l'AFE.



Enjeux sociétaux

Assurer la qualité de vie et promouvoir une hygiène lumineuse

Sur la santé

Eclairer quand il le faut et là où il faut afin de prévenir les troubles de santé et de la vision : céphalées, troubles musculo-squelettiques, DMLA, myopie...

Sur le bien-être

Améliorer la qualité de vie de tous en optimisant les apports lumineux, notamment la lumière naturelle.

Sur la sécurité

L'éclairage participe à la sécurité des personnes en leur permettant de « voir et être vus ». L'aspect sécuritaire de l'éclairage impacte aussi bien les axes routiers que les couloirs de votre habitation ou de l'espace urbain.



Enjeux techniques

Maîtriser les projets d'éclairage

Trouver des solutions techniques adaptées à chaque situation.

Fournir les retours d'expériences afin d'effectuer des choix pérennes et fondés sur des informations neutres.

Accompagner les évolutions technologiques pour permettre leur intégration optimale.

Maîtriser l'installation et l'exploitation

Garantir les principes d'un éclairage de qualité qui répond aux exigences de sécurité et d'usage.



Enjeux environnementaux et de santé publique

Maîtriser les impacts non désirés de la lumière sur l'Homme et la biodiversité

Adapter l'éclairage aux stricts besoins humains afin de limiter son impact sur l'environnement.

Éclairer seulement ce qui est nécessaire, quand c'est nécessaire.

Participer à l'effort environnemental en appliquant des principes communs à tout comportement visant les économies d'énergie.

Maîtriser les effets indésirables de la lumière sur l'Homme.

Définir une méthodologie reproductible par tous (inventaire de la biodiversité, inventaire des besoins humains...).



Enjeux économiques

Maîtriser son futur

Maîtriser la croissance des dépenses énergétiques dans le budget des ménages, des entreprises et des collectivités locales pour répondre aux enjeux de l'efficacité et de la sobriété énergétique.

Préparer la ville de demain

A l'heure où plus de 40 % des luminaires en service ont plus de 25 ans et que les obligations européennes et françaises vont obliger la maîtrise d'ouvrage à rénover,, éclairer juste, c'est prendre les devants d'une transition éclairagiste inéluctable.

DEVENIR PARTENAIRE

Adhérent

Membre associé

Partenaire institutionnel

Partenaire associé

Partenaire stratégique

PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE					
Participation à la gouvernance (membre de droit du Conseil d'administration)				X	X
Participation au Conseil d'Orientation Technique (après accord du Bureau)					
PARTICIPATION AUX TRAVAUX NATIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL					
Possibilité de désigner un représentant au GT Normalisation de l'AFNOR (X90X « Lumière et éclairage » ou U17 « Installations électriques extérieures »)		X	X	X	X
Possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)		X		X	X
VISIBILITÉ					
Logo et lien sur le site Internet de l'Association	X	X	X	X	X
Logo sur les éléments de communication Web et Print de l'AFE (dossiers de presse...)		X	X	X	X
ACCÈS PRIVILÉGIÉS ET INVITATIONS					
Participation gratuite aux manifestations de l'AFE (sauf indication contraire - hors frais de repas)	X	X	X	X	X
Une invitation gratuite (1 pers.) aux Journées nationales de la lumière de l'AFE et toute autre manifestation organisée par la société Lux (autres que la formation)		X		X	X
Accès et participation à tarif préférentiel aux manifestations organisées par la société Lux (autre que la formation)	X	X	X	X	X
RESSOURCES					
Code « Accès Privilège » à l'annuaire des adhérents de l'AFE	X	X	X	X	X
Code « Accès Privilège » à la documentation en ligne	X	X	X	X	X
Réponses aux questions d'actualité et questions techniques	X	X	X	X	X
A votre demande, participation de l'AFE à une de vos activités ou actions à caractère non commercial		X	X	X	X
Un exemplaire gratuit de chaque nouvelle édition de la société Lux		X		X	X
Un abonnement gratuit d'un an à la revue Lux		X		X	X

— DEVENIR PARTENAIRE

MEMBRE ASSOCIÉ



Pour les personnes morales, représentées par un dirigeant qui souhaitent supporter l'action de l'AFE et s'investir dans ses travaux.

POUR QUI ?

VOS AVANTAGES

RESSOURCES

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

- Réception de la newsletter de l'AFE, veille médiatique et réglementaire du domaine de l'éclairage, de la lumière et de la vision

Supports

- Abonnement gratuit à la revue Lux, revue spécialisée dédiée à l'éclairage
- Un exemplaire de chaque publication de la société Lux vous est envoyé gratuitement

VISIBILITÉ & INFLUENCE

L'ÉCLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE ACTION

Représentation à l'AFNOR

- Au titre de l'AFE, vous avez la possibilité de désigner un représentant au GT de normalisation X90X « Lumière et éclairage » ou U17 « Installations électriques extérieures »

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'association
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)

L'AFE présente à vos côtés

- Sur demande, l'AFE, et ses experts, collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou non lucratif.



COMMENT ?

Pour devenir membre associé, il faut obtenir l'agrément du Conseil d'Administration et adhérer à la charte éthique et professionnelle de l'association.



ENGAGEMENT

Les membres associés s'engagent avec l'AFE. Ils ont un contact privilégié avec la Directrice Générale, qui échange régulièrement avec eux.



MODALITÉS DE PARTNARIAT

Vous vous engagez à soutenir l'association :

- Financièrement à titre exceptionnel (don, apport)
- Et plus généralement, à titre permanent (soutien financier annuel)
- En étant le relai de l'AFE et de ses actions

Montant de l'engagement : 5 768 € par an

DEVENIR PARTENAIRE

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



POUR QUI ?

Vous êtes ...

- Une organisation institutionnelle,
- Une organisation professionnelle,
 - Un EPIC
- Une association d'intérêt général sans but lucratif

... et vous souhaitez agir aux cotés de l'AFE pour le développement du concept de l'« éclairage juste ».

VOS AVANTAGES

RESSOURCES

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

- Réception de la newsletter de l'AFE, veille médiatique et règlementaire du domaine de l'éclairage, de la lumière et de la vision

VISIBILITÉ & INFLUENCE

L'ECLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE ACTION

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Votre logo sur les actions sur lesquelles porte le partenariat
- Des articles sur le blog de l'AFE

L'AFE présente à vos cotés

- L'AFE, et ses experts, collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou non lucratif.



COMMENT ?

En signant une convention de partenariat avec l'AFE définissant les objectifs généraux et spécifiques et en adhérant à la charte éthique et professionnelle de l'association, après accord du Conseil



MODALITÉS DE PARTENARIAT

- Vous participez aux travaux de l'AFE
- Vous êtes le relais de l'AFE et de ses actions
- Vous organisez des actions spécifiques avec l'association
- Vous vous engagez avec l'association, par la collaboration, sur des actions de sensibilisation et de prévention
- Vous versez une cotisation dont le montant est au moins égal à la cotisation des organisations professionnelles « membres actifs »

— DEVENIR PARTENAIRE

PARTENAIRE ASSOCIÉ



Pour les personnes morales, représentées par un dirigeant qui souhaite supporter l'action de l'AFE et s'investir dans ses travaux.

POUR QUI ?

VOS AVANTAGES

RESSOURCES

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

- Réception de la newsletter de l'AFE, veille médiatique et réglementaire du domaine de l'éclairage, de la lumière et de la vision

Supports

- Abonnement gratuit à la revue Lux, revue spécialisée dédiée à l'éclairage
- Un exemplaire de chaque publication de la société Lux vous est envoyé gratuitement

VISIBILITÉ & INFLUENCE

L'ECLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE ACTION

Représentation à l'AFNOR

- Au titre de l'AFE, vous pouvez désigner un représentant au GT de normalisation X90X ou U17

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Des articles sur le blog de l'AFE
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)
- Vous participez activement à la gouvernance de l'association en tant que membre de droit du CA

L'AFE présente à vos côtés

- L'AFE et ses experts collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou non lucratif.



COMMENT ?

Pour devenir partenaire associé, il faut obtenir l'agrément du Conseil d'Administration et adhérer à la charte éthique et professionnelle de l'association, reprise dans la convention signée par les deux parties.



ENGAGEMENT

Un partenaire associé s'engage pour une période de trois ans minimum avec l'AFE. Son représentant est membre de droit du Conseil d'Administration.



MODALITÉS DE PARTNARIAT

Vous vous engagez à soutenir l'association :

- En collaborant aux travaux de l'AFE
- Financièrement, dans le cadre de la convention
- En étant le relais de l'AFE et de ses actions de l'AFE

Montant de l'engagement : 10 000 € par an

DEVENIR PARTENAIRE

PARTENAIRE STRATÉGIQUE



Pour les personnes morales, représentées par un dirigeant qui souhaitent supporter l'action de l'AFE et s'investir dans ses travaux.

POUR QUI ?

VOS AVANTAGES

RESSOURCES

UNE AIDE AU QUOTIDIEN, QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

Codes accès privilège / Tarifs préférentiels

- A la documentation en ligne
- A l'annuaire des adhérents

Aide

- Réponses aux questions techniques
- Réponses aux questions d'actualité

Veille

- Réception de la newsletter de l'AFE, veille médiatique et réglementaire du domaine de l'éclairage, de la lumière et de la vision

Supports

- Abonnement gratuit à la revue Lux, revue spécialisée dédiée à l'éclairage
- Un exemplaire de chaque publication de la société Lux vous est envoyé gratuitement

VISIBILITÉ & INFLUENCE

L'ÉCLAIRAGE, C'EST AUSSI VOTRE ACTION

Représentation à l'AFNOR

- Au titre de l'AFE, vous pouvez désigner un représentant au GT de normalisation X90X ou U17

Représentation auprès de la communauté de l'éclairage

- Votre logo, présentation et lien sur le site Internet de l'Association
- Des articles sur le blog de l'AFE
- Votre logo sur les éléments de communication Web et Print de présentation de l'AFE (Dossiers de presse...)
- Possibilité de participer aux GT de l'AFE (selon domaine)
- Vous participez activement à la gouvernance de l'association en tant que membre de droit du CA

L'AFE présente à vos cotés

- L'AFE et ses experts collaborent à vos activités ou actions à caractère non commercial ou non lucratif.



COMMENT ?

Pour devenir partenaire stratégique, il faut obtenir l'agrément du Conseil d'Administration et adhérer à la charte éthique et professionnelle de l'association.



ENGAGEMENT

Un partenaire stratégique s'engage dans la durée avec l'AFE. Son représentant est membre de droit du Conseil d'Administration et participe, après accord du Bureau, au Conseil d'Orientation Technique de l'AFE. Les engagements de l'AFE : l'AFE élabore avec vous un plan d'actions pour l'intégrer à ses priorités.



MODALITÉS DE PARTENARIAT

Vous vous engagez à soutenir l'association :

- En collaborant aux travaux de l'AFE
- Financièrement, dans le cadre de la convention
- En étant le relais de l'AFE et de ses actions de l'AFE

Montant de l'engagement : 50 000 € par an

ILS SOUTIENNENT L'AFE



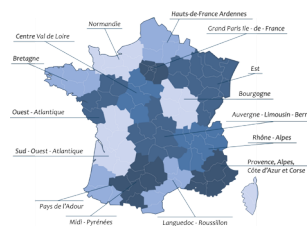
CONTACT



CONTACT PARTENARIATS

Marie-Pierre Alexandre
Directrice générale
mpalexandre@afe-eclairage.fr
06 37 35 12 60
01 45 05 72 82

LES CENTRES RÉGIONAUX



Retrouvez les coordonnées des centres régionaux sur notre site internet

POUR EN SAVOIR PLUS

L'Association française de l'éclairage met à disposition dans l'espace qui lui est dédié sur son site Internet :

Sa documentation : chiffres clés de l'éclairage, fiches synthétiques, guides, explications de normes...

Ses Points de vue, expertise technique de l'AFE sur un sujet (communiqué commun AFE / Ministère (Cerema) sur les relevés aériens utilisés comme outils de diagnostics d'éclairage public, les enjeux sanitaires liés à la lumière des LED...)

Ses communiqués de presse : bannissement des lampes à vapeur de mercure, santé...

Son blog, où vous pouvez découvrir des interviews, des dossiers thématiques...

www.afe-eclairage.fr

Rejoignez-nous sur
@AFEclairage



